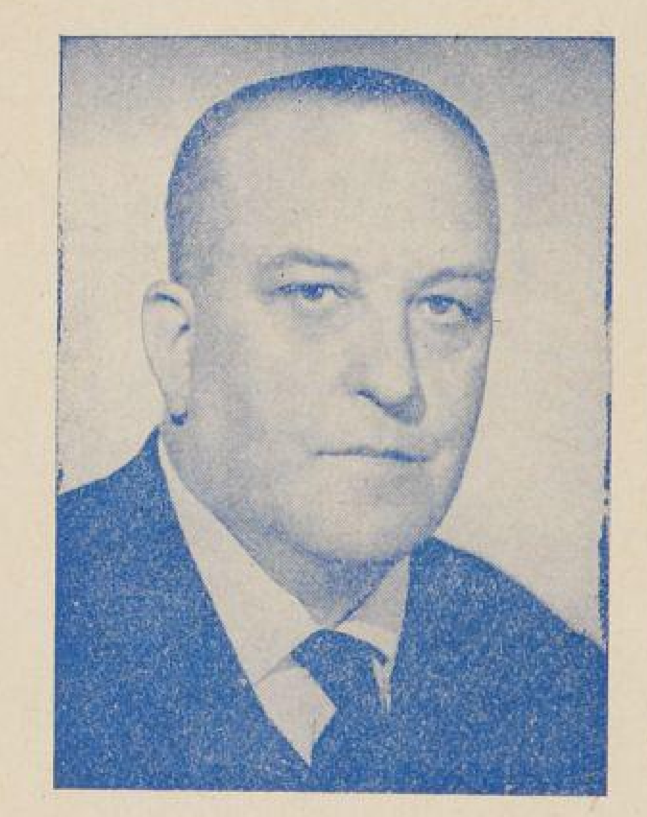
REPUBLIQUE FRANÇAISE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

3me Circonscription des Alpes-Maritimes



CANDIDATURE DU DOCTEUR V. ROBINI

Rassemblement Républicain

Mesdames et Chers Concitoyens,

Amené à me présenter devant vous, je n'ai pas l'intention d'exposer, en ces quelques lignes, un programme fixant une attitude immuable devant les problèmes posés. Si l'on pouvait dire, autrefois, que GOUVERNER, c'est prévoir, gouverner aujourd'hui, c'est surtout subir les évènements, mais aussi y faire face avec clairvoyance, avec sérieux, souvent avec courage. Je suis sans idée préconçue, je laisse à d'autres tout sectarisme.

En HOMME NEUF, si votre confiance m'est accordée, dans une Assemblée qui va sortir de son demi-sommeil, c'est en face des faits que je veux pouvoir juger en toute indépendance, à l'abri des consignes doctrinales, rigides, souvent dépassées dans l'application par la rapide évolution des faits. Mon action sera la résultante de mon expérience acquise, au cours de trente-six années de services publics, tant en France d'Outre-Mer qu'en Métropole et de la pensée de vous tous.

Il convient, cependant, de préciser brièvement quelques unes de mes idées.

SUR LE PLAN DES INSTITUTIONS, la Constitution de 1958 que les Français, lassés des jeux stériles de la IVe République, ont adoptée à une écrasante majorité, doit demeurer la loi suprême de l'Etat. Exécutif fort, gouvernement qui gouverne, contrôle parlementaire réel, stabilité ministérielle, indépendance de la justice, objectivité de l'information, doivent être les règles d'une démocratie moderne.

Dans le domaine économique et social — Modernisation de nos moyens de production et de notre agriculture, **parité des régimes généraux et ruraux de prestations sociales et familiales.** Mise en place d'un plan économique et social orienté vers **le logement, les constructions scolaires, le maintien de plein-emploi, l'amélioration du sort des vieux** avec réajustement des avantages vieillesse et relèvement des plafonds d'admission au bénéfice des lois sociales.

— Intéressement **des travailleurs** à l'accroissement de la production. Faciliter la promotion sociale et la qualification.

— Expansion économique régionale et décentralisation industrielle. Aménagement et mise en valeur des régions sous-équipées.

SUR LE PLAN ADMINISTRATIF : décentralisation horizontale permettant de régler, sans « monter à Paris »; les problèmes tels que : adduction d'eau, assainissement, groupement d'urbanisme, etc...

— Nouvelle codification des textes, simplification des procédures règlementaires.

Réforme fiscale et ressources des collectivités locales,

— Accroissement des ressources propres des collectivités locales, garantie des recettes en ce qui concerne la taxe locale — autorisation d'emprunts indexés et mise en place de «Crédit Communal de France» permettant aux Communes les emprunts nécessaires à leur équipement.

— Transfert de certaines charges d'intérêt national à l'Etat (Enseignement et Assistance).

— Création d'un Conseil National de Réforme des Activités de l'Etat comprenant les « parties prenantes » et « payantes ».

— Coordination de la Sécurité Sociale et de l'Aide Sociale ; tous les Français devant être égaux devant la maladie.

— Sauvegarde et revalorisation des droits acquis par les Anciens Combattants.

— Retour aux dispositions législatives déterminant la dotation du fonds d'investissement routier en vue de l'amélioration du réseau routier tant national que départemental, vicinal, urbain ou rural.

DANS LE DOMAINE DIPLOMATIQUE — La FRANCE, terre de liberté, de spiritualité, de dignité humaine, doit retrouver sa vraie mission de liaison entre les peuples et agir par sa présence active dans les Organisations internationales. Il conviendra d'aider à la construction de l'Europe, à réaliser son unité politique par le remplacement d'institutions communautaires.

— Orientation de la puissance atomique vers des buts pacifiques — désarmement strictement contrôlé.

En ce qui concerne les Rapatriés d'Algérie, leur donner tous les moyens de réintégration réelle dans la Métropole, leur assurer la réparation totale des dommages subis afin qu'ils puissent retrouver, après leurs souffrances morales et physiques, la situation matérielle à laquelle ils ont droit.

SUR LE PLAN LOCAL, nous nous attacherons aux points suivants :

— Créer une région économique autonome, Nice - Côte d'Azur et une Cour d'Appel.

— Poursuivre la tâche entreprise par la Municipalité niçoise, en vue de la création de l'Université dotée des facultés **de toutes les disciplines.**

— Faciliter l'installation d'organismes supra-nationaux permettant les échanges intellectuels internationaux.

— Développer le tourisme, industrie principale de la Côte d'Azur, qui doit conditionner la politique économique de notre Département, tant à NICE que dans l'arrière-pays. Poursuivre la réalisation du programme du Comité d'Expansion Economique.

— Poursuivre l'assainissement de la Baie des Anges, nécessaire à la vocation estivale de NICE. Fixation de « touristes biologiques » par création de centres de traitements marins.

— Aider la Municipalité Niçoise à réaliser un équipement sportif complet, digne d'elle-même avec piscines et terrains de sports.

— Accélérer la réalisation de la voie rapide de traversée de l'agglomération niçoise.

— Prendre toutes mesures possibles pour remédier aux méfaits du bruit, en particulier dans les zones pertubées par le trafic aérien.

— Equiper les villages de l'arrière-pays en cités de vacances, y faciliter une « garde d'hiver ». Tracer dans l'arrière-pays de nouvelles voies intervallées d'une certaine ampleur.

— Perfectionner l'équipement des stations d'hiver d'Auron, Valberg et de la Colmiane, sources de prospérité pour l'arrière-pays.

— Moderniser l'agriculture, l'élevage et l'habitat rural dans l'arrière-pays, défendre et protéger dans le cadre du Marché Commun, le marché des fleurs coupées, source de richesse pour notre région.

Ce tour d'horizon, un peu rapide, n'a d'autre but que de faire le tour de mes préoccupations à la veille du scrutin.

J'ai associé à mon sort pour me suppléer, mais surtout pour faire entendre en moi, la voix des jeunes auxquels se posent tant de problèmes, Maître TOGNOLI, jeune Avocat du Barreau de Nice, dont j'ai pu apprécier, en maintes occasions, le sens de l'Humain et qui, comme moi, connait les misères des hommes et les imperfections sociales.

Oublions, ensemble, les petits riens qui divisent, car les divisions sont sources de désordre, de haine, d'asphyxie économique. « La plus belle action de l'Homme, c'est d'unir les hommes » disait Saint-Exupéry.

Ceux qui me connaissent, savent tout mon attachement à l'amélioration de la condition humaine, à l'évolution sociale, à la vraie Liberté, à la cause de la Paix, à la grandeur de la FRANCE, au maintien de la République et de toutes les libertés.

Docteur V. ROBINI,
Conseiller Général des Alpes-Maritimes
Directeur des Services d'Hygiène et Médico-Sociaux de la Ville de Nice
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre de la Santé Publique